MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

BULLETIN TECHNIQUE DE LA DLP 24-9-56 088858

STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

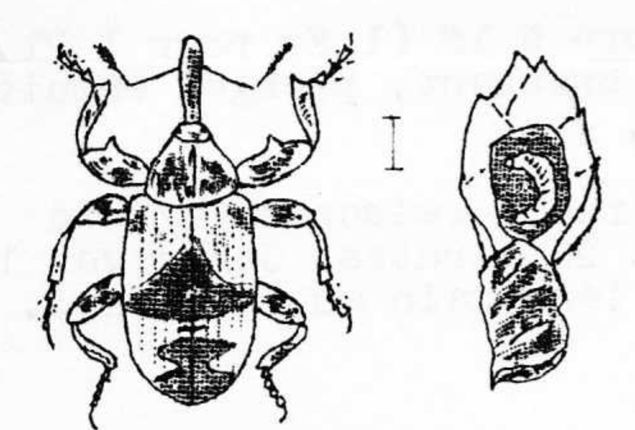
DU LANGUEDOC-ROUSSILLON

(AVEYRON. AUDE. GARD. HÉRAULT. LOZÈRE. PYRÉNÉES-ORIENTALES)

- MONTPELLIER - 16, Rue de la République - Tél. 72 58-72

Quatrième année n° 38 Edition générale n° 7 18 Septembre 1956

AVERTISSEMENT



ANTHONOME du POIRIER — Toutes Zones

Depuis plusieurs années cet insecte se manifeste dans certains vergers de poiriers. Dans les plantations où l'on aura observé au printemps plus de 10% de bourgeons parasités, il convient d'effectuer une pulvérisation à l'aide d'une bouillie au D.D.T. titrant 80 grs de matière active.

INFORMATIONS

TRAITEMENT AUTOMNAL du PECHER

Les périodes humides que l'on observe actuellement sont très favorables au développement du Coryneum et du Chancre du pêcher, aussi bien en cultures que sur les jeunes plants en pépinières.

Effectuer un traitement au soufre (micronisé ou dispersé) , à l'oxyquinoléine, aux produits anticryptogamiques de synthèse.

TEIGNE du POIREAU

Renouveler le traitement soit avec le D.D.T., soit avec le Parathion, soit avec le Malathion.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,

P. BERVILLÉ

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles,

L.L.TROUILLON

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles du Languedoc-Roussillon, 16 rue de la République - MONTPELLIER. Le Gérant : TROUILLON. Autorisation du 6 mars 1956. Reproduction, adaptation réservées.

DESINFECTION des SEMENCES

Les champignons parasites des grains de céréales provoquent de très importants dégâts aux cultures. Pour éviter les attaques de ces champignons il faut utiliser une semence saine provenant de cultures indemnes. La désinfection des grains destinés aux semences empêche le développement de ces maladies.

Traitements contre la Carie du blé, le Charbon de l'avoine et l'Helminthosporiose de l'orge.

Par trempage :

1°) Dans une solution de sulfate de cuivre à 1% (1 Kg pour 1 Hl. d'eau) faire séjourner les grains 10 minutes en brassant, plonger ensuite le grain dans un lait de chaux durant 5 minutes.

2°) Dans une solution de formol du commerce à raison de I/4 de litre pour I Hl. d'eau. Tremper les grains durant 20 minutes. Conserver le blé en tas recouvert de sacs mouillés. Semer le lendemain au plus tard.

Par poudrage :

Ce procédé est plus rapide que le trempage; il donne d'excellents résultats avec les grains présumés sains. Utiliser des poudres à base de chlorure ou d'oxychlorure de cuivre, des composés organo-mercuriques, de l'hexachlorobenzène (efficace seulement contre la carie du blé). Grâce aux poudrages, on évite des manipulations longues, le sèchage et un matériel encombrant. On ne doit pas se contenter d'un brassage ou d'un pelletage. A défaut d'une poudreuse enrobeuse, utiliser un vieux fût monté sur un axe transversal et muni d'une manivelle. Ne remplir le récipient qu'au 2/3 et consacrer 5 minutes au moins à chaque opération.

Il faut 300 grammes de poudre pour 100 kgs de blé.

Traitements des Charbons du blé et de l'orge.

Traitement par la chaleur :

Tremper les semences pendant 30 à 45 minutes dans l'eau à 45°, puis pendant 10 minutes dans de l'eau à 52°. Ce traitement est difficilement réalisable à la ferme. Son exécution sera réalisée sous forme collective.

Service de la Protection des Végétaux
Inspection de Montpellier